



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 octobre 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 5 octobre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 octobre 2005

**Mise à disposition d'équipements de la Ville de Niort en vue d'une
utilisation partagée - avenant et convention de locaux partagés
entre la CAN et la Ville de Niort**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 octobre 2005

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Propriétaire des locaux constituant l'ancien groupe scolaire Marcel Pagnol, la CAN, dans son objectif de regrouper l'ensemble de ses services sur un même site et dans l'attente de la réalisation de la totalité des travaux d'aménagement, a déménagé une grande partie de ses agents des bureaux qu'ils occupaient au sein des bâtiments périphériques de l'Hôtel de Ville.

Ainsi, il convient de modifier la clé de répartition des charges de fonctionnement de l'immeuble sis 21 rue du Murier. Concernant les conventions de locaux partagés portant sur l'hôtel administratif et la maison d'habitation sise 5 rue du Musée, elles prennent fin avec le transfert de la Communauté d'Agglomération dans ses locaux.

De plus, le service des Ressources Humaines de la CAN occupe, depuis le 1^{er} octobre 2005, une partie des locaux de l'Espace Michelet sis 3 rue du Musée. Il convient de prévoir la mise en place d'une convention de mise à disposition opérant une répartition des coûts de fonctionnement de l'équipement entre les deux collectivités.

Je vous propose pour ces deux conventions de prévoir une période d'occupation fixée jusqu'au 31 décembre 2007.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'Avenant à la convention de locaux partagés avec la Communauté d'Agglomération de Niort portant sur l'immeuble sis 21 rue du Murier,
- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention de locaux partagés avec la Communauté d'Agglomération de Niort portant sur le bâtiment dénommé Espace Michelet sis 3 rue du Musée.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'adjoint au Maire

Gérard NEBAS